



BANQUE des
TERRITOIRES



Comment structurer et
consolider des projets
alimentaires territoriaux ?

SOMMAIRE

1. Éléments d'introduction : reconnaissance des PAT, plan de relance,...

Florence AILLERY, Bureau du pilotage de la politique de l'alimentation, DGALN, MAA

2. Projet alimentaire territorial :
Comment structurer durablement des projets dans des démarches de PAT ?

Témoignage de Elodie BONNEMAISON – Terra Alter Gascogne

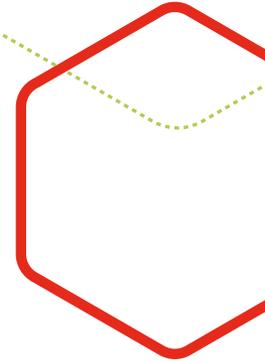
3. Quelle postures et rôles des collectivités dans les PAT?

Quizz autour du rôle des collectivités dans les projets alimentaires – Sylvain BAUDET

Illustration au travers d'exemples – Sandrine LEBOIS

4. Accompagnement de la Banque des Territoires - conclusion

Sylvain BAUDET, Julia LABARTHE et Linda REBOUX



1

Éléments d'introduction :

Les appels à projet PAT, les PAT dans le plan de relance,...

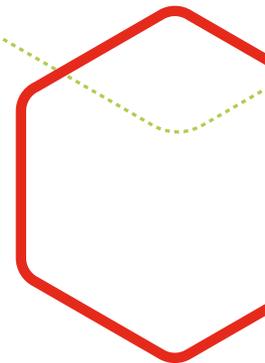
Florence Aillery, Bureau du pilotage de la politique de l'alimentation, DGALN, MAA

2

Projet alimentaire
territorial :
Comment structurer et
consolider des projets
alimentaires territoriaux
économiquement viables?

Témoignage de Elodie BONNEMAISON

Co-fondatrice de Terra Alter Gascogne



Terra Alter, un réseau de légumeries
bio locales équitables
pour la restauration collective



27 mai 2021

Banque des Territoires – Web conférence

Sommaire

PARTIE 1 – Origines & valeurs fondatrices de Terra Alter

- I- L'association nationale Terra Alter
- II- Les Plateformes locales

PARTIE 2 – Terra Alter Gascogne, Pilote du réseau : présentation de son activité économique

- I- Légumerie territoriale semi-industrialisée
- II- 3 gammes de produits adaptées à chaque cibles
- III- L'objectif central de création d'emploi atteint
- IV- Un réseau de 69 producteurs en 2020
- V- Un modèle rentable & essaimable par la force d'un réseau

PARTIE 3 – PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT

L'achat public, levier majeur de développement local

-I-

**Origines
& valeurs fondatrices
de
l'association nationale
Terra Alter**



Association nationale Terra Alter

- **Née en 2015** de la volonté d'entrepreneurs sociaux issus du mouvement Emmaüs
- **Lauréate du Programme National de l'Alimentation** en 2017 en tant que **PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL – PAT**
- Pour la création d'entreprises locales, plateformes de collecte et de valorisation (légumeries) de fruits et légumes bio, locaux, équitables en circuits courts
- **En 3 ans, 3 structures créées et 37 emplois :**
 - Juin 2017 : Terra Alter Gascogne (Marciac – 32)
 - Juillet 2018 : Terra Alter Est (Mulhouse – 68)
 - Décembre 2018 : Terra Alter Pays d'Oc (Gaillac – 81)
- Plusieurs **déploiements à l'étude** : Lyon, Clermont Ferrand, Liège Belgique



Plateformes Terra Alter F & L bio locaux :

Économie circulaire, équitable & durable

Producteurs
F & L
Bio locaux

***Soutenir une agriculture
respectueuse de l'envt.***
(AB, agroécologique, ...)



Plateforme
distribution et
transformations

**Création Emplois locaux pour
tous handicap & insertion**



Légumerie - conserverie

***Rééquilibrer les rapports de forces
producteurs-distributeurs-consommateurs***

Collectivités &
Particuliers
du territoire

Démocratiser le manger-mieux
Restauration collective :
volumes & gamme adaptés
Particuliers : légumes prêts à
poêler ou à croquer



En 3 ans : 3 sociétés créées

➤ 37 emplois

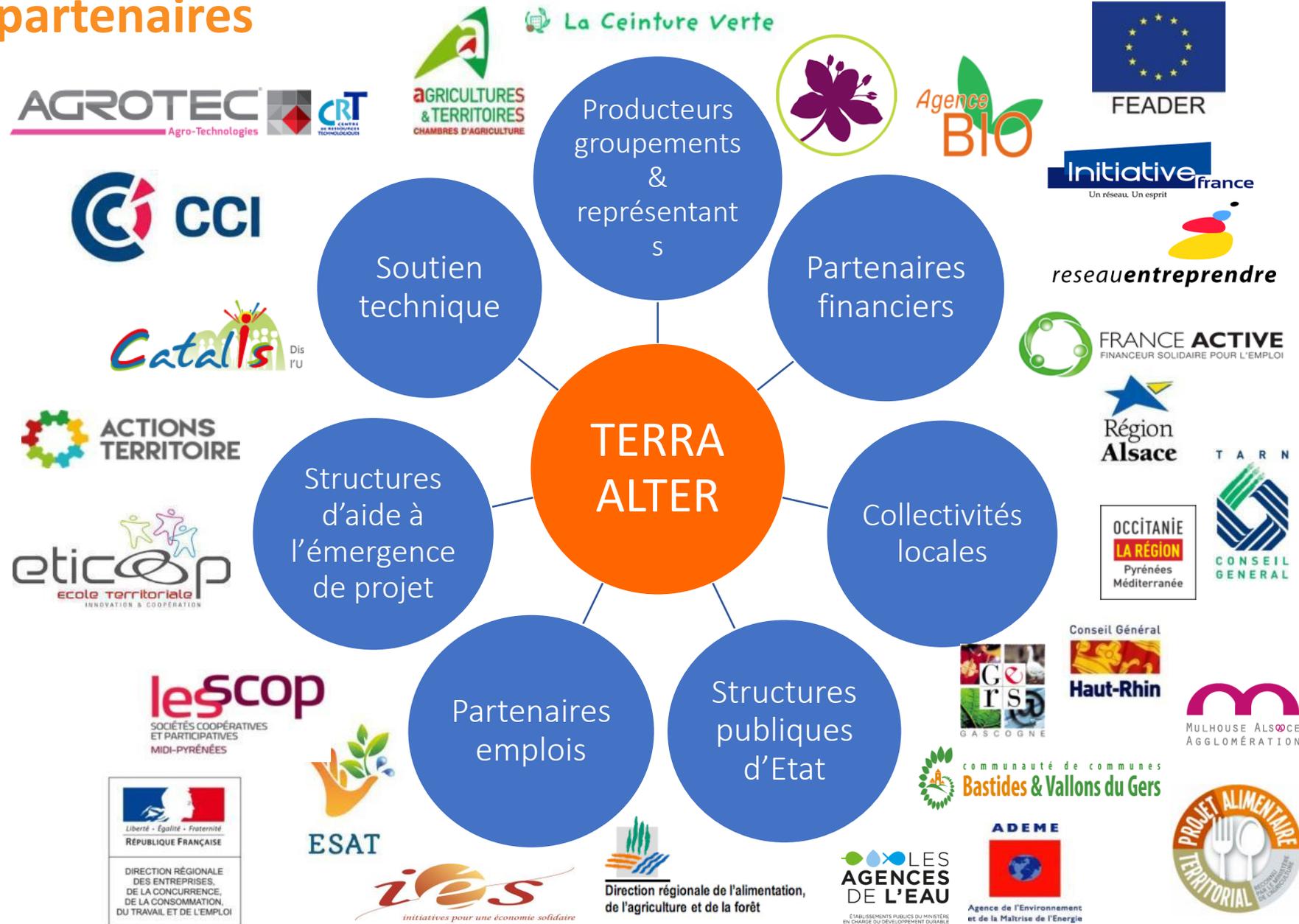


➤ dont 21 pour travailleurs en situation de handicap ou en insertion

➤ 57% des emplois pour public en difficulté



Un projet reconnu par un important réseau de partenaires



- II -

La SCIC Terra Alter Gascogne
(TAG),

pilote du réseau :

**Présentation de son Activité
économique**

*représentative des activités de toutes les
coopératives du réseau à 3 ans*



-1- Légumerie territoriale semi-industrialisée



➤ **Activité de transformation de légumes frais en légumes « 4^{ème} gamme »** : prêts à l'emploi, lavés, épluchés, découpés, sous vide
ex : carotte rapée, frites fraîches, etc.

➤ **Aujourd'hui : 200 k€ d'investissements & 220 m² de bâtiment** pour 400 tonnes/an

➤ **Livraison en mai 2020 d'un bâtiment de 1 000 m²** pour 1 000 tonnes/an

➤ **Construction en cours portée la Communautés de Communes Bastides & Vallons, associée de TAG**



Logistique internalisée

- Pour livraison clients et collectes producteurs dans un périmètre de 180 km
- Via 5 véhicules frigorifiques
- Adaptation, souplesse & réactivité



II- Trois gammes de produits adaptées à chaque cibles

1/ Pour la restauration collective (60% du CA)

des légumes bruts ou 4^{ème} gamme (prêt à l'emploi)



143 cantines
d'écoles, collèges
hopitaux, lycées,
maison de retraite
livrées

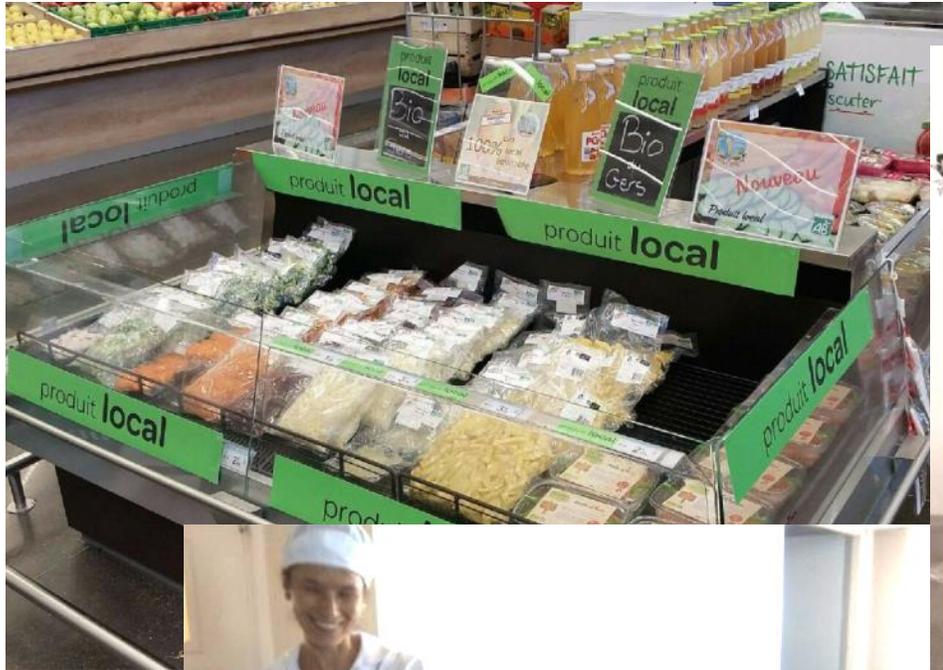
Sacs sous vide 5 kg de
Légumes prêts à assaisonner ou cuisiner

2/ Pour les magasins (30% du CA) : des barquettes de Fraich'Découpe et des filets sous la marque Farandole




farandole
100% bio, local, équitable

3/ Pour les clients industriels (10 % du CA)



➤ Prestation de sous-traitance ou de transfo spécifique et adaptable à chaque demande client

-3- L'objectif central de création d'emploi atteint : - 17 personnes travaillent aujourd'hui à TAG -

➤ Logistique et service clients (6)

- 1 responsable logistique
- 2 préparateur commande
- 3 chauffeurs-livreurs

➤ Légumerie (7)

- 1 responsable production & qualité
- 6 agents de production



➤ Admin. & Dév. (4)

- 1 commercial
- 1 assistante commerciale
- 1 responsable administrative
- 1 directrice gérante

TERRA ALTER

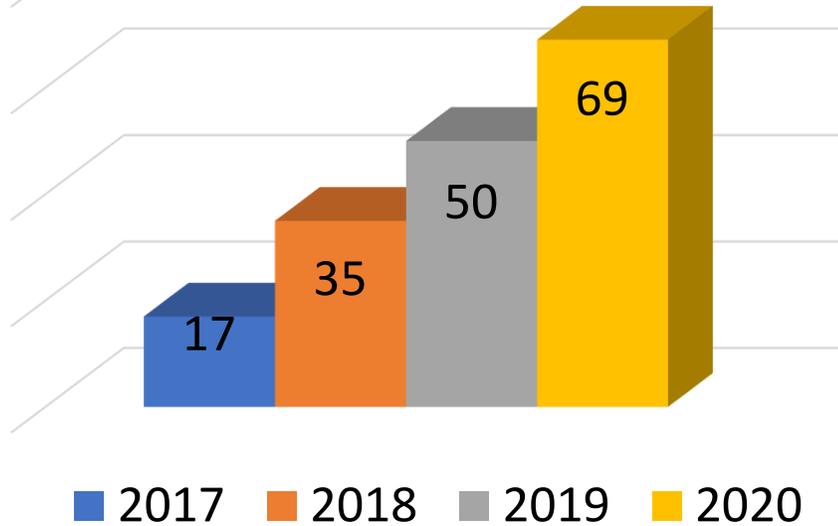
Une innovation sociétale
majeure :

*Des producteurs locaux
associés pour un
commerce équitable*



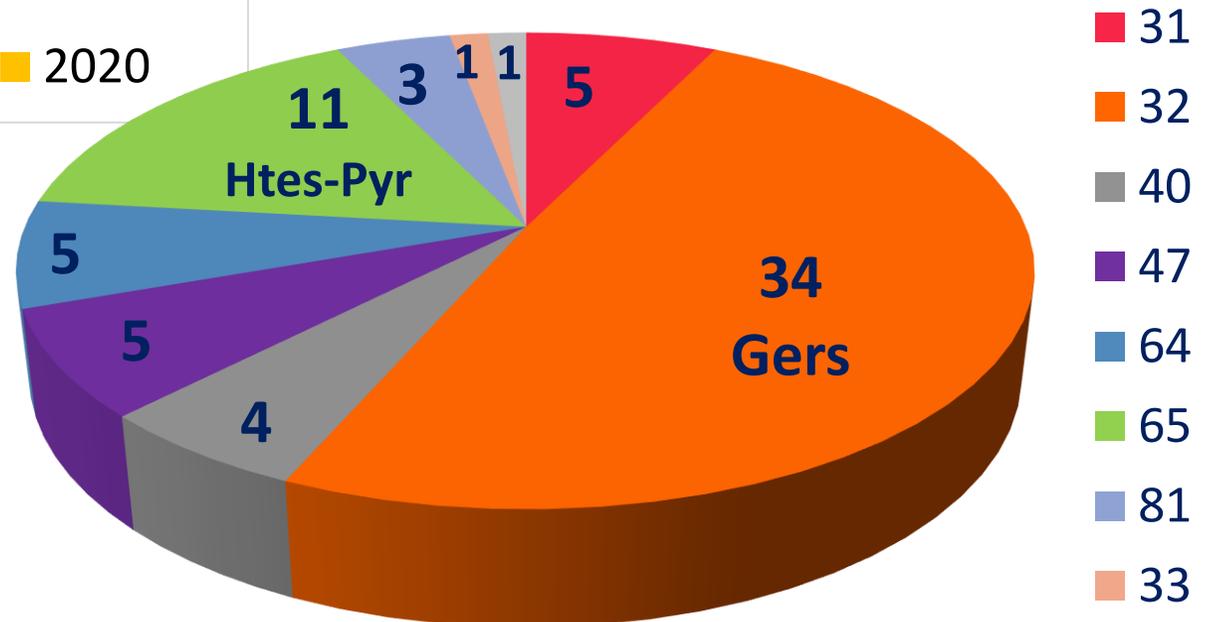
- 4 – Un réseau de 69 producteurs en 2020

Evolution Nombre producteurs



- A l'échelle d'un bassin de production = périmètre 180 km
- Soit un potentiel de 2 ou 3 Terra Alter / région administrative

Producteurs par département



Objectif :
80 producteurs
partenaires
par Terra Alter

COMMERCE ÉQUITABLE : Pour une agriculture juste et respectueuse de l'environnement

- **Contrat sur 3 ans – engagement de volume**
- **Prix d'achat fixes et équitables** : basés sur les coûts de production et fixés par un groupe de travail de producteurs
- Service de collecte sur exploitation avec mise à disposition des contenants réutilisables
- Pas de démarchage actif des producteurs => bouche à oreille :
 - ⇒ **nombre multiplié par 3 en 2 ans**
 - ⇒ Producteurs sur liste d'attente pour 2021



Profil des producteurs partenaires

80 exploitations de 3 ETP en moy. = 240 emplois soutenus par Terra Alter Régionale



Emilien
Producteur du 31



Mélanie et Thomas
Producteurs du 64



Christophe
Producteur du 32



Benoît
Producteur du 32



Jacqueline & Jean-Pascal
Producteurs du 65



Martine
Productrice du 32



Gérard
Producteur du 32



Jean-Marc
Producteur du 64



Rémi
Producteur du 32

- Disparité importante observée en fonction des territoires
- Toutefois, 2 grands profils se dégagent:
 - ⇒ 70% de maraichers diversifiés sur 1 à 5 ha avec serres
 - ⇒ 30% de producteurs grandes cultures diversifiant en légumes plein champs sur quelques ha
- Plutôt petites & moyennes exploitations avec un nb moyen de salariés de 3 ETP

Un modèle rentable & essaimable par la force d'un réseau

- **Démocratie & transparence** : Coopératives

Scop ou SCIC (Société Coopérative d'Intérêt Collectif)

- Producteurs, clients, collectivités associés

- **A but non lucratif** :

- 100% résultat réinvesti dans projet collectif,
- Parts sociales non rémunérées
- Salaires plafonnés

- Agréées **ESUS** - Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale et **Entreprise d'Insertion**



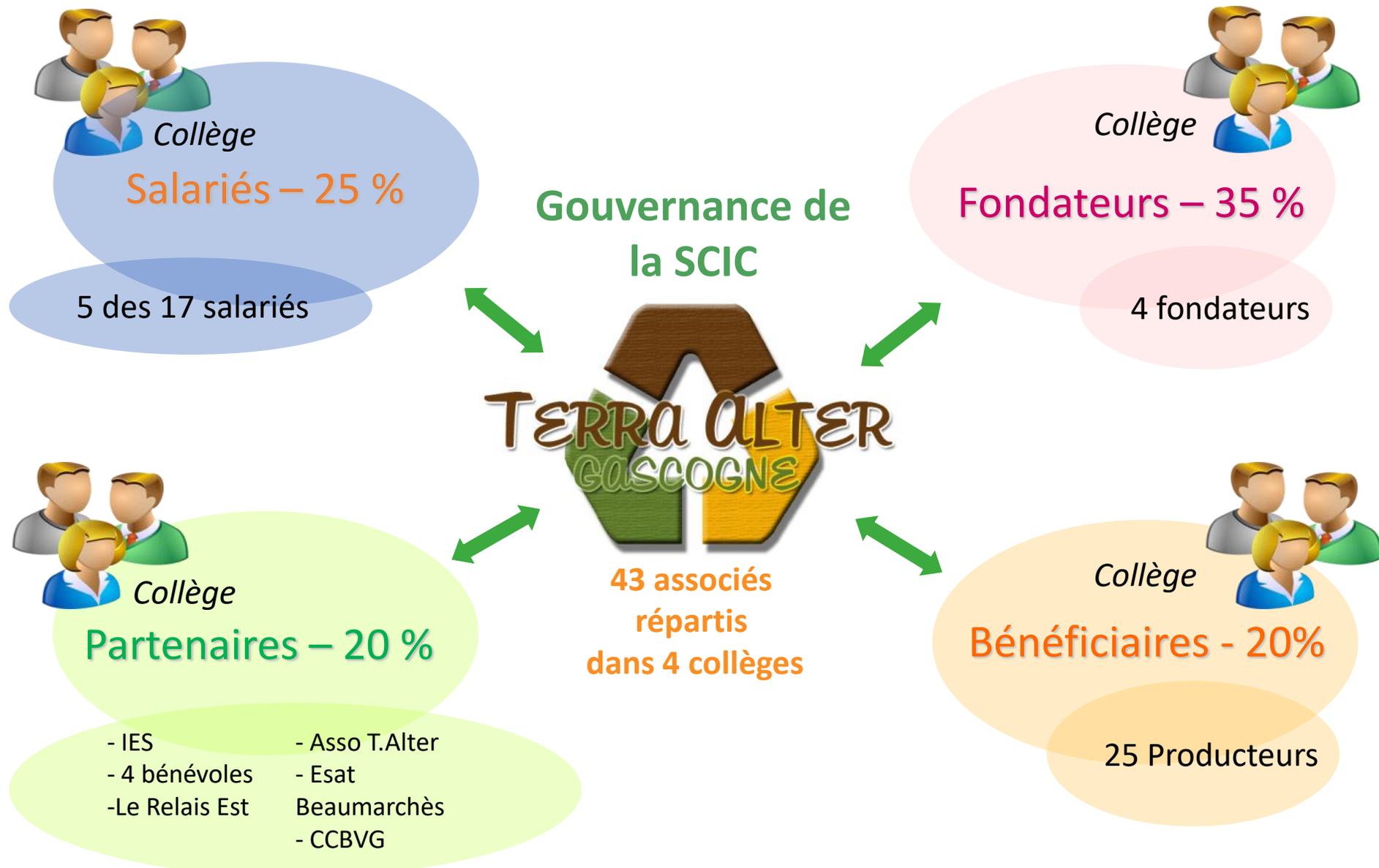
Concrètement



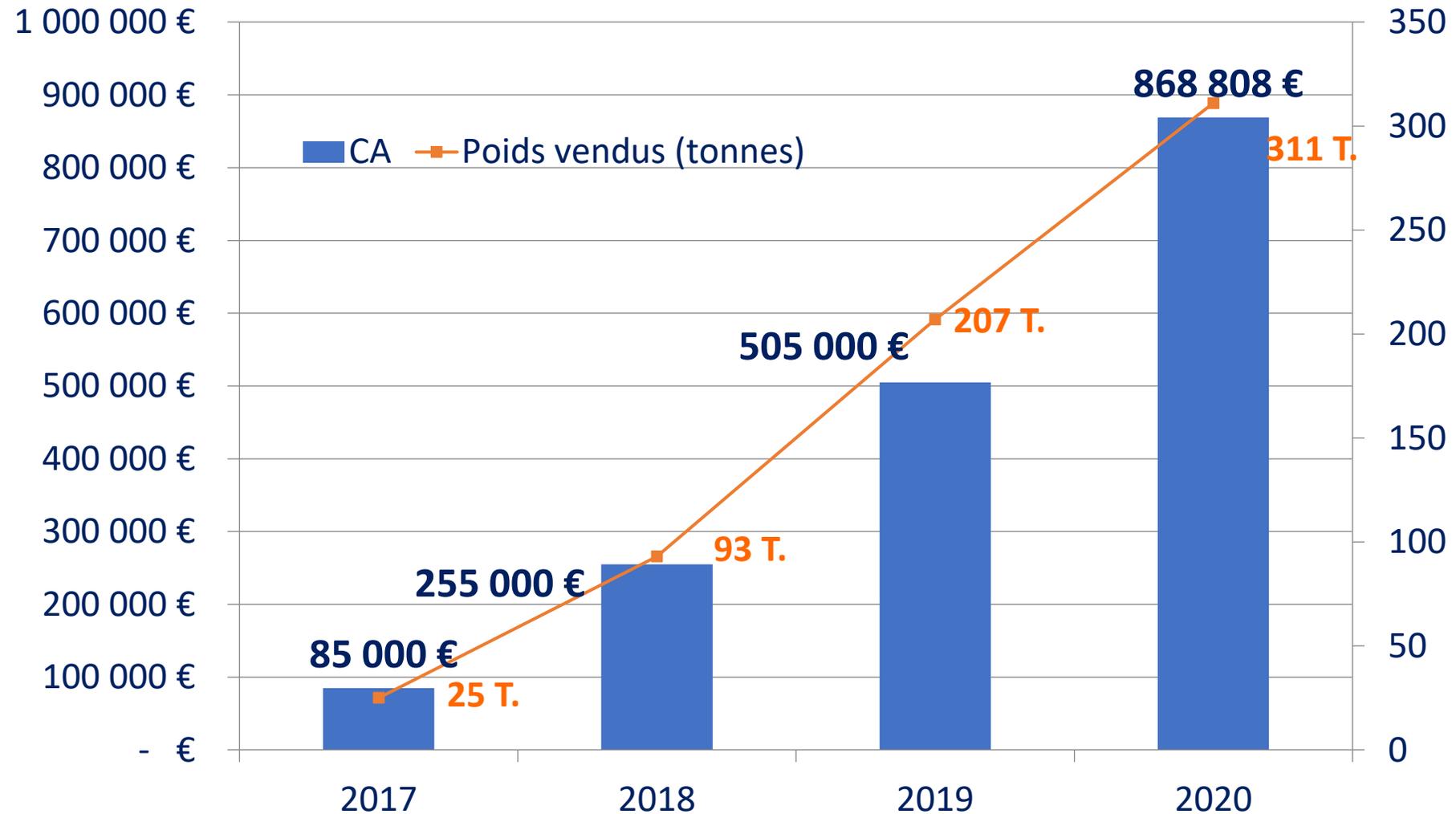
- Exclusivement AB
- Lutte contre gaspillage alimentaire
- Gestion optimisée des déchets
- Circuits courts : 180 à 200 km de périmètre d'activités

Potentiel national : 30 Terra Alter de 35 emplois

Une gouvernance partagée entre tous les partenaires



Des résultats éco. en pleine croissance



- III -

L'achat public :

*Levier majeur de
développement des territoires*



Enjeu majeur : relocaliser l'alimentation et faire bénéficier à l'économie locale de l'effet porteur de la loi Egalim

- **La loi Egalim de 2018 : objectif fixé par l'Etat de 40% de local et 20% de bio dans les assiettes de la Resto Co**
Aujourd'hui : En 2019 : 4% de bio dans les cantines
- **Risque : le bio ainsi intégré dans le menu ne soit pas produit localement et ne bénéficie de fait, pas aux producteurs et à l'économie locale**
- A titre d'exemple, BESOINS de F&L en Occitanie :
 - 1,3 millions de repas/jour servis en restauration collective
 - Moyenne = 150 g/repas de fruits ou légumes
 - Total = 195 tonnes de F&L/jour soit 71 175 tonnes/an
 - Si 20% de bio local = 14 235 tonnes/an de F&L
- **Pour répondre à cette demande : 1 780 ha en maraichage bio supplémentaires dédiés et sur la base de 1,2 ETP/ha**
 - ⇒ 1 029 emplois agricoles locaux à créer en Occitanie
 - ⇒ soit plus de 10 000 pour toute la France

Aujourd'hui

Les freins au Bio local dans les assiettes

➤ La définition du local

-Aujourd'hui local = périmètres administratifs (commune, dpmt ou région) mais sans lieu avec réalité du bassin de production

➤ Budget beaucoup trop faible en medico/social

- 1,10 à 1,20 € pour coût denrées
- Qualité alimentation souvent pas priorité

➤ Dépendance très forte à l'engagement des cuisiniers

- Attachement aux fournisseurs historique & facilité de gestion
- Parfois divergence avec gestionnaire
- Encore beaucoup de conserves & de surgelés (70% pour les légumes)
- Souvent même avec un marché remporté = zéro commande

➤ Les prix et les budgets

- Pour « beaucoup bio = cher »
- Bio local reste plus cher mais parfaitement intégrable
- Nombreux exemples de cantines et cuisines centrales avec 50% de bio local pour 1,85 € de coût denrées

➤ Temps de décision et des changements de pratiques

- Temps long des collectivités
- Temps court de la trésorerie et de banques pour les producteurs

Conclusion : L'achat public, un levier majeur de développement des territoires

- Soutenir les changements de pratiques des cuisiniers
 - **Formation** pour achat & utilisation de bio local
 - Intégrer produits frais et la saisonnalité dans les menus
- Marchés publics et prévision de volumes
 - **engagement sur des volumes d'achat REGULIERS**
 - producteurs OK pour produire mais il faut leur acheter
 - soutien à l'économie sociale et solidaire => **clause d'insertion des les marchés**
 - **commerce équitable** dans critères d'attribution
- Bien définir le « local »
 - limites territoriales des collectivités = pas de sens
 - plutôt **bassin de production** pour alimentation variée
- Des prix denrées suffisants
 - En particulier dans médico-social
 - Accepter de mettre le prix pour la QUALITE et sécuriser la filière
 - Consignes aux gestionnaires et **budget denrées mini garanti de 1,80€**



Merci de votre attention

3

Quelle posture et rôle des
collectivités?

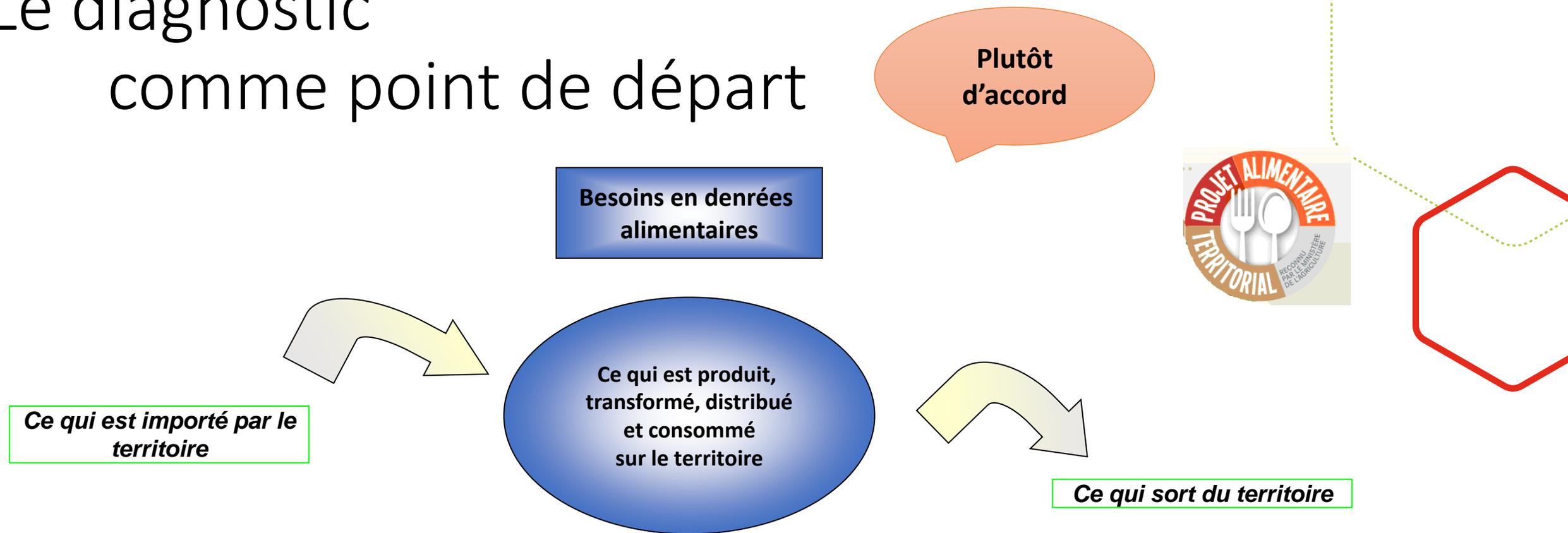
Avant de lancer une démarche de PAT, faut-il réaliser un diagnostic territorial de type étude de besoins ? Étude flux? Etude de marché ?

Plutôt OUI / Plutôt NON



Q1

Le diagnostic comme point de départ



- Le diagnostic permet d'objectiver / mesurer la réalité, repérer les enjeux clés et les potentiels leviers pour le territoire,
 - « Pour savoir où aller, il faut savoir d'où l'on part »
- => **Mode d'action classique, qui conforte l'actions des collectivités territoriales**

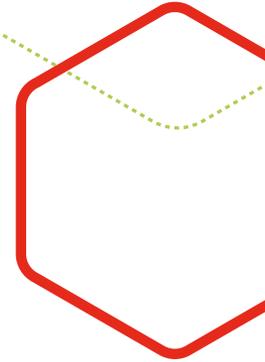
Le diagnostic comme point de départ



Que dit la loi ?

« Art. L. 111-2-2. – « Ils [les PAT] s'appuient sur un diagnostic partagé de l'agriculture et de l'alimentation sur le territoire »

- Il permet de :
 - **Comprendre le fonctionnement du système alimentaire à l'échelle du territoire**
 - Répertorier les **principales difficultés et attentes**
 - Connecter les différentes problématiques gravitant autour de l'alimentation (social, environnement...)
 - **Sensibiliser les acteurs locaux** aux enjeux liés à la relocalisation du système alimentaire.
 - **Structurer la démarche**



Le diagnostic comme point de départ



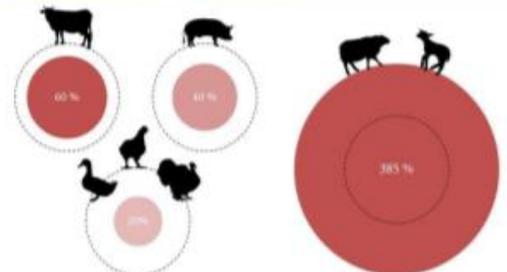
Consommation alimentaire annuelle d'un français moyen, en kg/ha/ab/an (Source : ENSAIA de Nancy, 2018)



Capacité d'approvisionnement théorique en productions végétales au Pays Basque (Source : ENSAIA de Nancy, 2018)



Capacité d'approvisionnement théorique en produits animaux au Pays Basque (Source : ENSAIA de Nancy, 2018)



Capacité d'approvisionnement théorique en viande au Pays Basque (Source : ENSAIA de Nancy, 2018)

- *Diagnostic Offre Demande dans le cadre du PAT du Pays Basque*
- *Basé sur des calculs de capacité d'approvisionnement théoriques de produits (animal et végétal) : calcul des quantité produits annuellement, ramené à l'habitant et comparé à la consommation alimentaire moyenne*
- *=> ce bilan sert à construire la feuille de route du PAT*

STRATÉGIE

La première feuille de route du Projet Alimentaire du Pays Basque s'articule autour de **5 objectifs stratégiques** et **15 actions** :

Objectif 1

Améliorer la connaissance des mutations des comportements alimentaires et des pratiques d'achat pour mieux anticiper, influencer sur ces comportements et rapprocher producteurs et consommateurs

Objectif 2

Développer les productions localement déficitaires pour renforcer la souveraineté alimentaire et répondre à la demande locale (consommateurs, restauration collective, etc.)

Objectif 3

Organiser le lien de la fourche à la fourchette, des producteurs aux consommateurs pour rapprocher producteurs et consommateurs et accroître les débouchés des producteurs notamment par le biais de la restauration collective ou encore commerciale

Objectif 4

Regrouper la commande publique et l'adapter aux capacités de réponse locale pour renforcer l'approvisionnement local dans les services de restauration collective et structurer les filières

Objectif 5

Intégrer l'alimentation dans un projet global de santé / environnement (contrat local de santé) pour renforcer l'adoption de comportements alimentaires favorables à la santé et la pratique de l'activité physique et sportive



Décrypter les enjeux au travers du diagnostic

Exemple du PAT Loire Layon Aubance

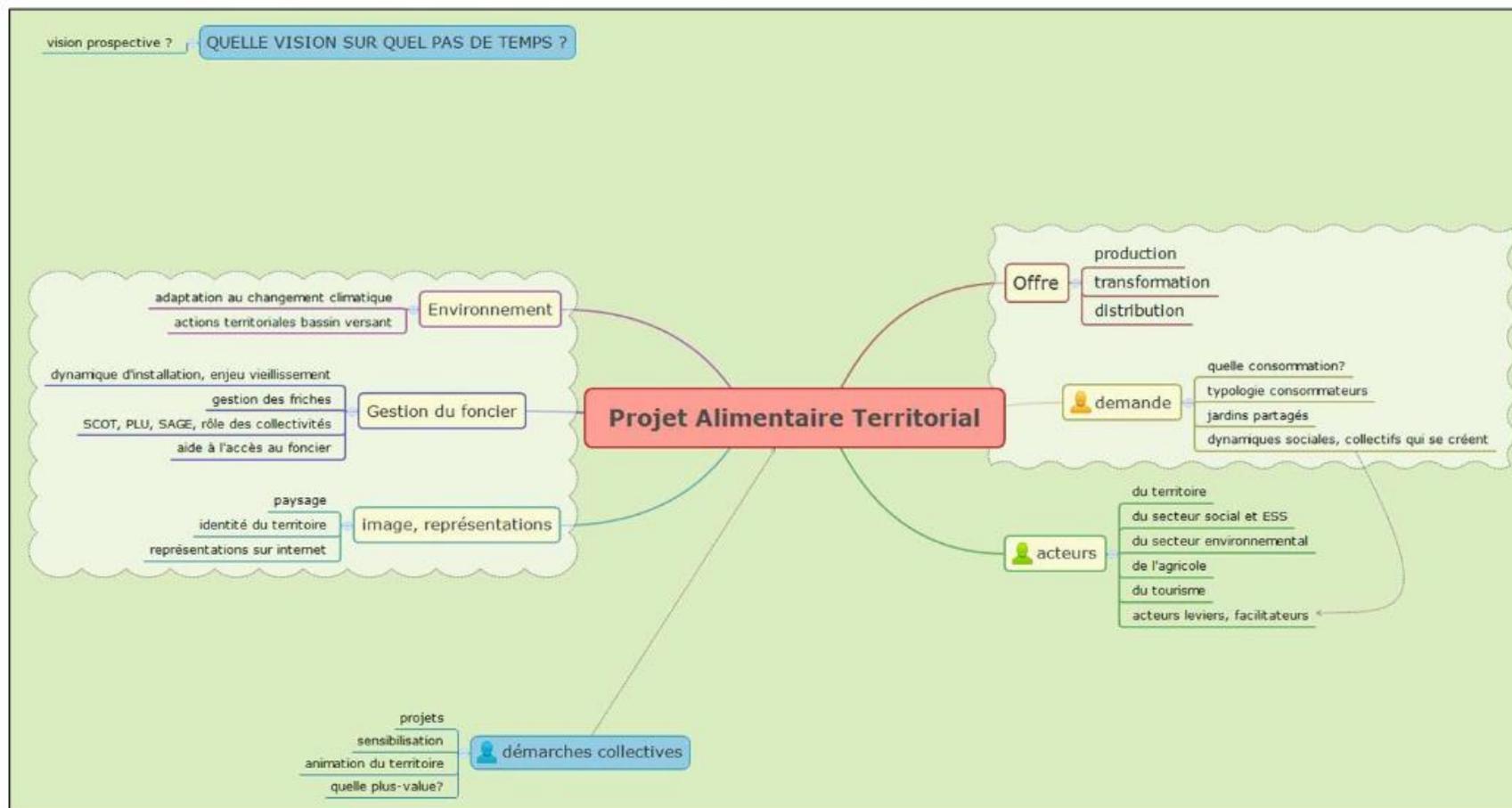


Figure 1 : Carte mentale du diagnostic alimentaire pour le PAT Loire Layon Aubance.

Tous les champs articulés autour du PAT sont analysés selon différentes modalités dans le cadre du diagnostic.

Source : PAT Loire Layon Aubance

Cartographier les acteurs pour mieux les intégrer dans l'écosystème

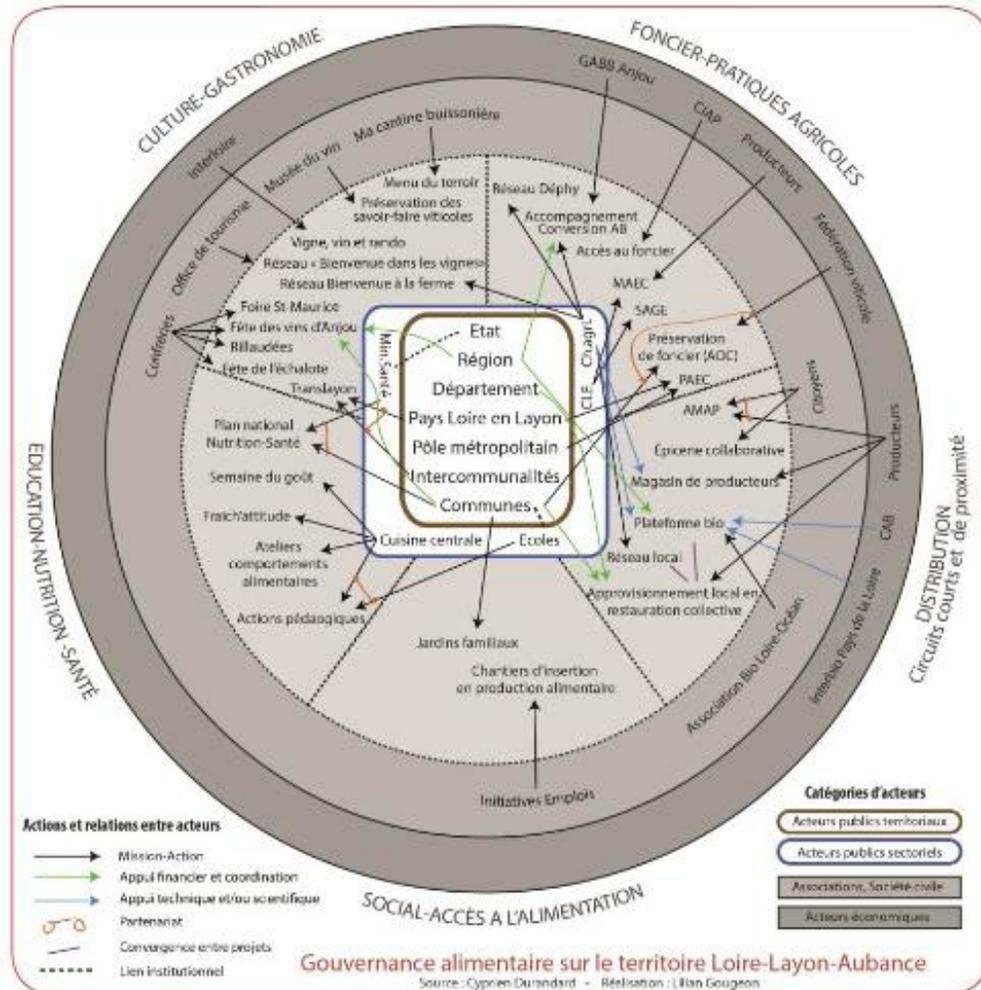


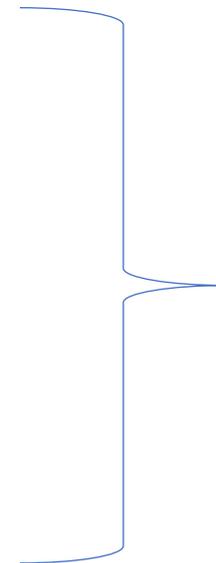
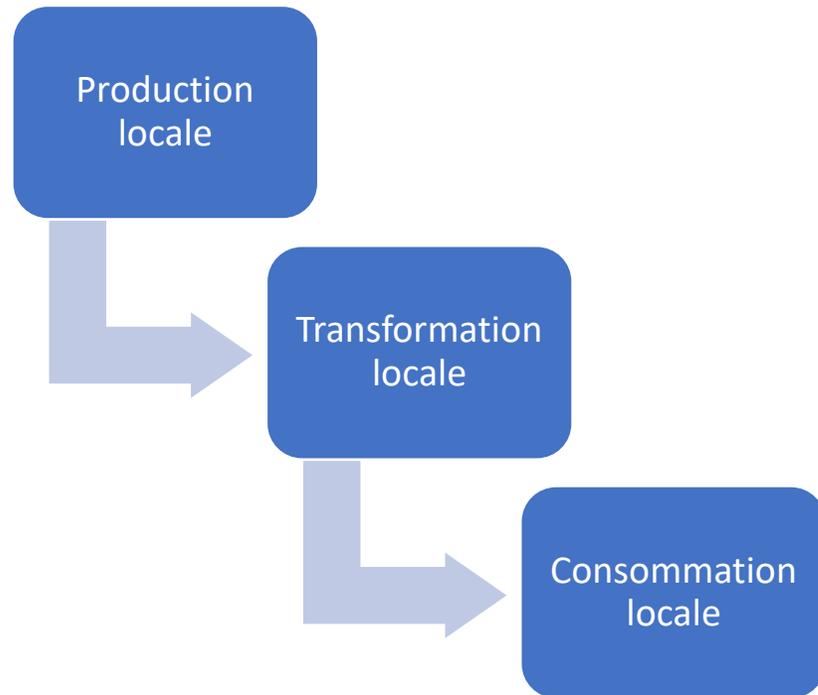
Figure 24 : schéma de la gouvernance alimentaire territoriale.

- Volet qualitatif du diagnostic territorial
- Permet de n'oublier personne
- Carte évolutive
- Sert de support pour la mise en place d'une gouvernance

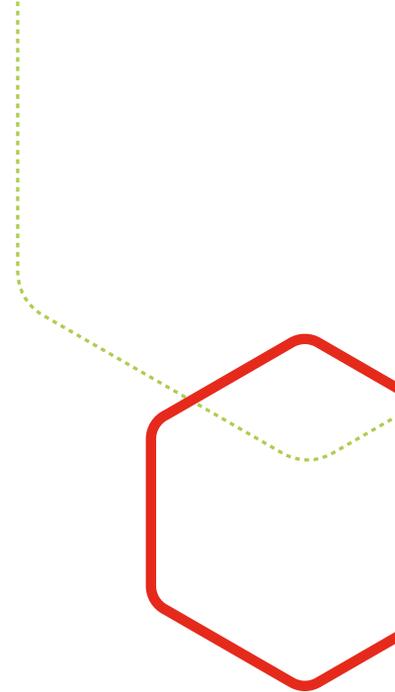
Source : PAT Loire Layon Aubance

De la production à la transformation

Faire le diagnostic permet d'identifier les maillons manquants



**ANCRAGE DE LA VALEUR
AJOUTEE SUR LE TERRITOIRE**



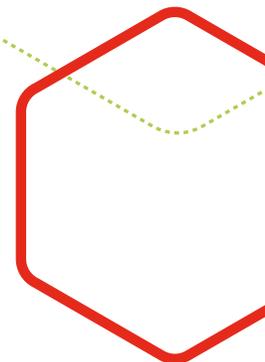
Un diagnostic oui...

...mais aussi, des difficultés rencontrées

- Les bases de données existantes ne sont pas faites pour mesurer ce que l'on cherche à observer (approche transversale et mesure des flux intra-inter territoires)
- Les périmètres de projets ne correspondent pas toujours aux périmètres institutionnels de collecte des données
- Les détenteurs d'informations ne coopèrent pas toujours

...mais aussi, des limites :

- les études s'inscrivent sur un pas de temps qui n'est pas toujours celui des acteurs économiques (=> risque de les perdre en cours de route)
- Les études « rassurent » les élus, mais ne permettent pas nécessairement de construire du projet (peut aussi être contre-productif)



Mais aussi et surtout...

...pas
forcément
d'accord

Les PAT sont un champ ouvert d'innovation et d'expérimentation

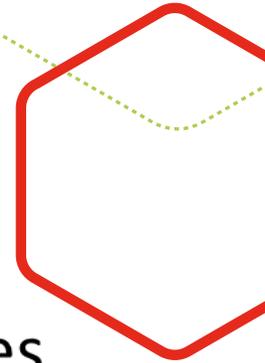
- De l'amorçage des idées à l'organisation des projets et la proposition de marchés tests.
- C'est un processus long, itératif, d'incubation et de prototypage de solutions innovantes : R et D territoriale
- L'innovation peut provenir de partout. L'enjeu des territoires est donc de **créer des conditions locales favorables à l'innovation.**

Outils:

- La méthodologie de l'expérimentation (*versus* la démarche de planification)
- La capacité à articuler vision de long terme et petites réussites à court terme

Points de vigilance / bonnes pratiques

- Mobiliser et recoller les nombreuses études souvent existantes
- Privilégier le regard croisé des acteurs pour qualifier le diagnostic / les besoins / les opportunités (par rapport à la donnée froide)
- Utiliser les diagnostics pour faire connaître la démarche , mobiliser les acteurs, créer du consensus
- Articuler la logique de l'action à celle de l'observation / capitalisation



Quels éléments de
duplicabilité des
initiatives territoriales ?



Q2

Le rôle des appels à projets du PNA



➤ Thème 2 : Essaimage de démarches ou dispositifs exemplaires

Appel à projets 2019-2020
du Programme National pour l'Alimentation (PNA)

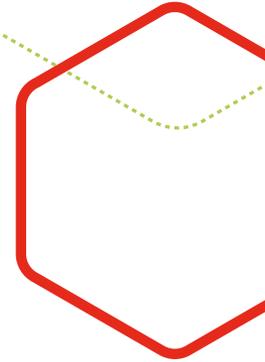
Etendre des initiatives finalisées et opérationnelles en les adaptant à d'autres contextes, territoires, publics cibles, et en développant les outils permettant leur déploiement.

- **soutien de « passeur d'innovation »**, qui développe des outils spécifiques pour essayer des projets ayant déjà fait leurs preuves sur un territoire ou dans une situation spécifique (outils d'appui et d'accompagnement destinés à des porteurs de projets, tels que guides, MOOC, modules de formation...).

- Exemples de projets lauréats AAP 2018-2019 : réalisation d'une base de données de connaissances juridiques à destination des collectivités locales pour développer les PAT (projet Mycaal)

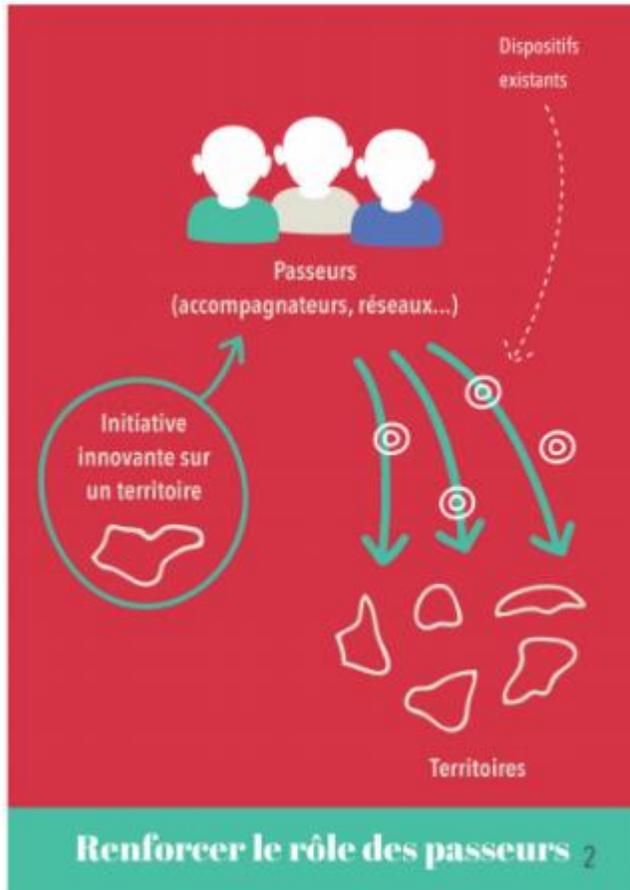
- Mise en place d'un programme de formation et d'accompagnement de collectivités pour essayer le projet agri-alimentaire de Mouans-Sartoux.

- **soutien de porteur de projets qui souhaite essayer** une initiative réussie et aboutie, développée par lui-même ou par un autre porteur de projet, à une autre échelle (nouveaux territoires, nouveaux établissements), à d'autres publics ou à d'autres thématiques.



Copier plutôt que réinventer : le challenge de l'essaimage appliqué à l'alimentation

Soutien du CGET



Constat que **peu de transferts d'innovations sont visibles et encouragés**

Volonté du CGET d'essaimer des projets réussis à une **échelle locale** et à inspirer de nouveaux territoires

Kit de sensibilisation à l'essaimage de projets territoriaux d'alimentation durable actuellement en phase de test et prochainement disponible

Outil utilisable dans le cadre du PNA

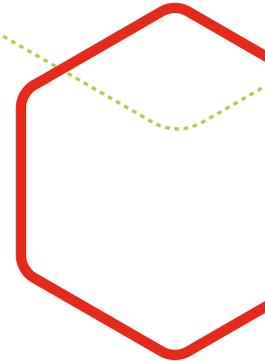


Essaimage dans le cadre d'associations

Ex : Réseau des collectivités Territoriales pour une Économie Solidaire



- *Essaimage de l'initiative VRAC - Vers un Réseau d'Achat Commun*
- VRAC historiquement implanté dans la métropole lyonnaise depuis 2013. Deux autres associations VRAC ont vu le jour en 2017 sur l'agglomération strasbourgeoise et bordelaise.
- VRAC Toulouse et VRAC Paris ont débuté leur premières distributions en juin 2019, et VRAC Lille et VRAC Nantes sont aujourd'hui en projet.
- Le réseau en grandissant se dote d'outils mutualisés (en matière de fonctionnement, de communication et de gestion des commandes notamment) et échangent régulièrement des bonnes pratiques.
- Facteur de réussite de l'essaimage : adhésion de la **multitude d'acteurs impliqués localement**.
- À chaque fois, il s'agit de **créer une association locale avec les acteurs du territoire plutôt que de venir y implanter une association extérieure**. On re-crée en adaptant plutôt qu'un copier-coller



Essaimage dans le cadre coopératives (SCIC)

- *Terra Alter (cf témoignage d'Elodie BONNEMAISON)*
- *Réseau Manger Bio Mbim*
- Resto Bio 65, *Plateforme de distribution de produits Bio*, naît en 2004 sous forme de SARL et se transforme en SCIC en 2006 avec 7 agriculteurs, 4 personnes privées, une salariée, un comité d'entreprise, et une coopérative de producteurs (CABSO).
- Une partie importante du CA est également réalisé avec la Ville de Toulouse.
- Puis essaimage de micro plates formes : 2 en Occitanie et 2 en Nouvelle-Aquitaine, afin de mailler le territoire du sud ouest et pouvoir distribuer gros et petits volumes



Réseau Manger Bio



Est-ce que la collectivité a
vocation à être partie-
prenante des solutions
opérationnelles mis en
œuvre en externe ?

Plutôt OUI / Plutôt NON



Q3

S'appuyer sur les différentes compétences des collectivités pour RELOCALISER les systèmes alimentaires

Sécuriser les débouchés pour l'agriculture locale

Maintenir des espaces agricoles sur le territoire

Restaurer la qualité environnementale



Se former au goût, à la qualité, à la santé

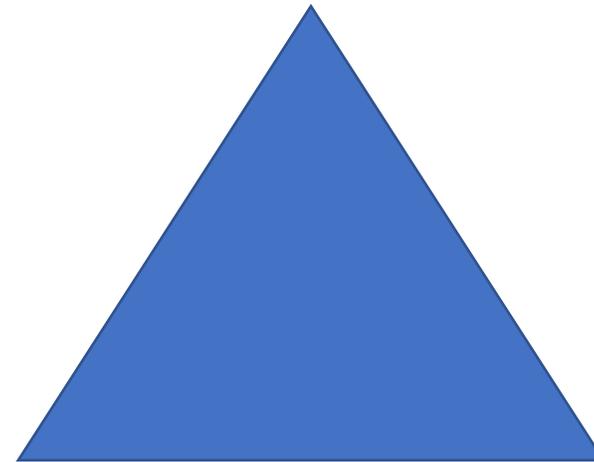
Créer des emplois, notamment dans le champ de l'ESS

Gouvernance Alimentaire Territoriale

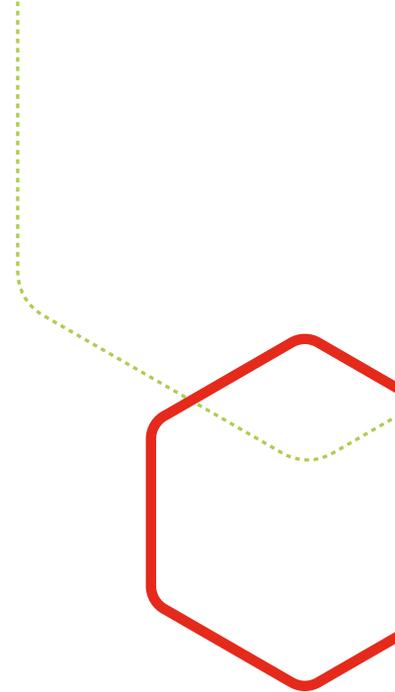
- *La mise en place d'une gouvernance dédiée :*
 - Organiser la concertation
 - Encourager une multiplication des politiques partenariales rapprochant sur le terrain acteurs publics et privés
 - Ménager des combinaisons entre activités économiques et règles d'intérêt général
 - Fonder solennellement les coopérations territoriales sur des contrats d'action publique

Collectivité
=> *ACTION via la réglementation, les aides, les marchés publics, la fiscalité*

Secteur économique
Agriculteurs
Porteurs de projets
Acteurs privés et associatifs
=> *ACTION via élaboration de l'offre, l'organisation du marché*



Citoyens
Consommateurs
=> *ACTION via l'acte d'achat, le vote, la mobilisation citoyenne*



La maîtrise du foncier : un outil des collectivités mobilisable

ex : La plaine des Quinze Sols à Blagnac (31)

Acquisition par la municipalité de 30 ha sur des fermes péri-urbaines sans repreneur.

Installation de maraîchers et mise à disposition de surface auprès d'agriculteurs déjà installés testant des cultures de diversification

Aménagement des espaces agricoles pour les partager avec les urbains :

- *vergers, chemins de promenade*
- *Incitation à la consommation locale*
- *Partenariat avec le MIN de Toulouse*

De la vente directe aux cantines

Les maraîchers installés dans la plaine des Quinze Sols, au Nord de Blagnac, pratiquent déjà pour certains la vente en direct de leurs produits. Les citoyens apprécient de consommer des légumes produits au pied de leurs maisons. La municipalité souhaiterait aller plus loin en donnant la possibilité aux agriculteurs d'approvisionner les cantines locales. Pour cela, il est indispensable d'augmenter les volumes produits et de diversifier les cultures : deux objectifs inscrits dans le projet en cours.

Couveuse Bio à Marmande

La collectivité co-finance et met à disposition un terrain

- *Pôle solidaire maraîcher Bio , atelier chantier insertion, jardin pédagogique de Solincité*
- *Appui (**financier et apport de terrain**) de la collectivité Val de Garonne.*
- *Structure juridiquement indépendante la SAS GRAINES*
- *Pour les futurs maraîchers :*
 - *Accompagnement renforcé tout au long du parcours d'installation*
 - *Test « grandeur nature » de la capacité à produire et mise en place des circuits de commercialisation pendant 1 an renouvelable 2 fois*



Vente de paniers en ligne

Les différents niveaux d'implication

Implication dans la structure juridique



- *Cela est rendu possible via les structure coopérative d'intérêt collectif ou SCIC*
- *Statut prévoyant plusieurs collèges dont un peu être composé de collectivités territoriales*
- *Ex : Terra Alter (cf témoignage Elodie BONNEMAISON)*
- *Ex : SCIC Resto Bio*



Eco pôle alimentaire d'Audruicq

Projet structurant et s'intégrant à différents schémas de coopération territoriale impliquant tour à tour Etat (Pôle d'excellence rurale), Région, Département et Pays.

Un horizon alimentaire pour chacun

TERRE D'OPALE

Manger comme on aime local, bio et solidaire en Nord-Pas-de-Calais !



- Plateforme de production et de diffusion de produits locaux bio et solidaires
- Association avec 30 producteurs

LES ANGES **G**ARDINS

*Cultures, alimentation et insertion...
A la découverte de nos innovations
sociétales et des solidarités
réinventées...*



Association organisant des ateliers d'insertion pour des personnes sans emplois dans les domaines du maraîchage, du conditionnement et de la livraison de fruits et légumes locaux - chantiers participatifs

L'**A**MBASSADE

DU BIEN VIVRE ALIMENTAIRE

*Manuels, Ambassadeurs...:
nos ressources en ligne pour ouvrir les
horizons alimentaires à chacun.*



Centre de ressources sur le jardinage, l'alimentation

L'**E**COPOLE ALIMENTAIRE

*'Un site en région d'Audruicq où
l'excellence rurale est en chantier...et
nous y sommes implantés. Consultez
nos différents rendez-vous.*



Espace agricole sur la commune de Vieille Eglise de 13 ha dont 5 sous forme de couveuse en Bio Statut de Maison de l'Alimentation

Implication par l'organisation d'appels à projet et de financements



- Organisation d'un appel à projet par une collectivité dans le cadre d'un PAT

- *Ex : Toulouse Métropole organise le Challenge "Se nourrir dans la Ville du quart d'heure" (Axe 3 du PAT)*

Lauréat sous forme associative, recevant une subvention d'investissement (v. art. L. 1511-7 CGCT) de Toulouse Métropole.

- Organisation d'un financement participatif

*Les collectivités territoriales – mairies, métropoles... – et leurs établissements publics sont susceptibles, depuis la mise en place du **décret du 14 décembre 2015**, de faire **appel aux ressources issues du financement participatif pour développer de nouveaux projets favorisant le dynamisme de leurs territoires***

- *Ex : financement participatif Occistart (CCI Occitanie)*

- *Ex : « Epargne Occitanie », un portail de financement participatif citoyen mis en place par la Région Occitanie. Vote des citoyens pour choisir les projets et plateforme de collecte ouverte au public.*

Points de vigilance / bonnes pratiques

- Mobiliser l'ensemble des leviers des collectivités
- Ne pas se concentrer uniquement sur les leviers directs (foncier, commandite publique,...)
- les collectivités pas forcément en portage, mais en soutien aux dynamiques entrepreneuriales
- Des binômes collectivités / collectifs d'acteurs qui fonctionnent bien (ex. CC de l'Audruicq)
- S'appuyer sur des leaders, en capacité de fédérer autour de projets collectifs
- Mobiliser de l'ingénierie sous forme d'accompagnement méthodologique pour consolider / structurer des projets collectifs, plutôt que de l'étude pré-opérationnelle



Le rôle et la posture de la collectivité : animer le processus de co construction pour faire émerger des solutions inédites

- **L'alignement des intérêts** : processus itératif qui permet de révéler la plus-value et la complémentarité de chacun des acteurs
- **Le ressort de la confiance** : Elle n'est pas spontanée mais repose sur les acquis de l'expérience, elle n'est pas non plus exogène, mais héritage du passé et se construit par apprentissage

=> les collectivités territoriales en « catalyseur » d'une dynamique collective dont elles peuvent être à la fois les animateurs, les facilitateurs, les acteurs et les garants

Points de vigilance

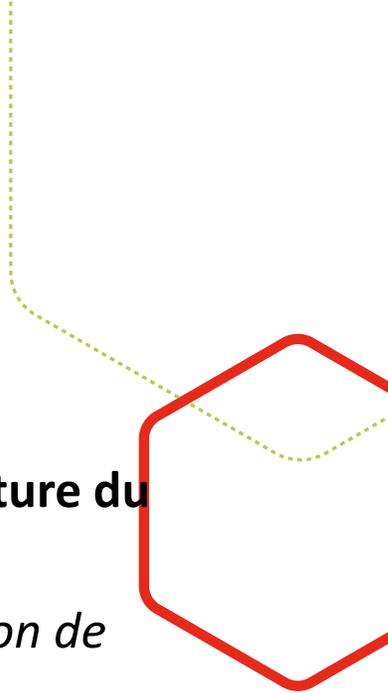
> Le portage politique , la crédibilité de l'interlocuteur (élu ou agent de développement), sa culture du sujet et sa capacité à entrer en dialogue avec les acteurs économiques sur un champ donné.

ex : sur la commune nouvelle du Mené, la « double casquette » du Maire contribue à la légitimation de son action auprès des agriculteurs locaux.

> Savoir décrypter le jeux d'acteurs et des stratégies économiques, en amont de la démarche afin d'évaluer le degré de convergence des intérêts qui peuvent, être convergentes, totalement ou partiellement contradictoires

> Dépasser le frein culturel de certains élus : « le développement économique relève exclusivement des acteurs économiques et de leurs représentants »

> Anticiper le risque de concurrence institutionnelle



4

Les accompagnements de
la Banque des Territoires -
Conclusion

Modalités d'accompagnement

Une offre intégrée, mobilisable en fonction du niveau de maturité des projets

Quel type d'appui ?

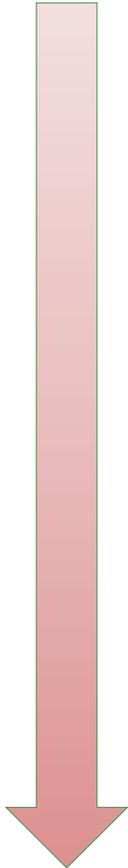
- Information / sensibilisation aux enjeux / partage d'expérience
- Accompagnement méthodologique en ingénierie de projet
- Etudes de faisabilité
- Ingénierie financière, juridique, et investissement

Quelles modalités d'accompagnement ?

- Des journées d'échange et de partage d'expériences
- Accompagnements par des experts
- Appui aux études préalables
- Structuration et montage des opérations d'investissement

Exemples d'accompagnement

Degré de maturité



- **Amorçage de la réflexion stratégique territoriale** : ex. Accompagnement au lancement d'un PAT sur le territoire de la CA Grand Villefranchois
- **Déclinaison du programme d'action territorial**: ex. PAT du Parc naturel régional des Vosges du Nord :appui à la définition et la consolidation d'un plan d'action partagé
- **Structuration d'un collectif préalable à la mise en place d'une plateforme logistique alimentaire**: ex. Accompagnement à la consolidation d'une ambition de structuration d'un collectif de producteur gersois sur le MIN de Toulouse
- **Structuration d'une plateforme logistique alimentaire** : ex. Accompagnement du PETR de Langres à la mise en place d'une plateforme d'approvisionnement dans la restauration collective
- **Structuration d'un outil de transformation** : structuration projet de transformation de produits alimentaires sur le territoire du PETR Landes Nature Côte d'Argent
- **Gouvernance territoriale du projet alimentaire** : ex. Accompagnement à la consolidation et pérennisation de la gouvernance alimentaire territoriale de l'agglomération mulhousienne et du Sud Alsace

Axes d'intervention en investissement

- 1. Foncier participant directement à la transition alimentaire** - intervention intermédiée exclusivement : fonds d'investissement nationaux / fonds régionaux de portage en partenariat avec les SAFER, Terre de Liens, etc.
- 2. Modes de production alimentaires alternatifs et innovants** : exploitations intégrées (production + transformation) développant de nouveaux modèles économiques résilients (permaculture, agroforesterie...) ou innovants (aquaponie)
- 3. Unités de transformation : légumeries / conserveries**
 - Investissements en direct dans des légumeries issues de projets de territoires : chaînon manquant entre le producteur de légumes et la restauration collective, donc maillon-clé de la reterritorialisation alimentaire
 - *Autres outils de transformation (abattoirs, laiteries, fromageries, etc.) : explorés dans un second temps*
- 4. Distribution** : développement de circuits de distributions alternatifs à vocation sociale ou écologique (magasins de producteurs, supermarchés coopératifs, etc.)
- 5. En transversal sur l'ensemble de la chaîne de valeur** : Repositionnement stratégique des MIN, investissements dans le domaine de la donnée au service de la transition alimentaire (DITNUM)
- 6. Projets à fort impact social, favorisant le développement des liens urbain / rural et la revitalisation des centres-villes** : fermes de quartiers, jardins d'insertion, tiers-lieux dédiés à l'alimentation durable, etc.

Exemple : Association AFSAME en BFC

La transition alimentaire à impact social, vecteur de lien urbain/rural

LA STRUCTURE

- ▶ **Association** a but non lucratif basée en Haute Saône avec résidence sociale, une entreprise adaptée et une entreprise d'insertion
- ▶ L'entreprise adaptée emploie des **travailleurs handicapés** sur une activité de **maraîchage biologique**

LE PROJET

- ▶ Création d'un **bâtiment de stockage**, d'ateliers de **transformation** et d'une **plateforme logistique** à travers une **entreprise d'insertion**
- ▶ Ouverture de l'atelier de transformation aux **agriculteurs locaux**
- ▶ Concertation permettant au groupement de producteurs de répondre aux marchés publics du CD pour **l'approvisionnement des cantines des collèges du grand Besançon**

IMPACTS

- ▶ c. **30 emplois** en insertion/adaptés créés
- ▶ **20 ha supplémentaires** cultivés en maraichage biologique
- ▶ Structuration d'un **Projet Alimentaire Territorial** autour de cette initiative

⇒ **Accompagnement BdT : investissement de 260 K€ en contrat d'apport associatif**



BANQUE des
TERRITOIRES



MERCI DE VOTRE ATTENTION